



## FICHE TECHNIQUE COMITÉ ZIP LES DEUX RIVES

**Projet réalisé**

**Fiches Technique :** A-8  
**Date d'ouverture :** Septembre 2002      **Date de mise à jour :** Novembre 2004

<b>Enjeux :</b>	<input checked="" type="checkbox"/>	Préservation et mise en valeur de la biodiversité
	<input type="checkbox"/>	Élaboration d'un code d'éthique
	<input type="checkbox"/>	Amélioration de l'accessibilité au fleuve
	<input type="checkbox"/>	Retour à la baignade
	<input type="checkbox"/>	Autres

**Nom du projet :** **Restauration agroenvironnementale du bassin versant de la rivière Blanche**

**Promoteur :** La Corporation d'aménagement et de protection de la Sainte-Anne (CAPSA)

**Localisation :** Bassin versant de la rivière Sainte-Anne

### **Problématique :**

Le bassin versant de la rivière Blanche sillonne le milieu agricole sur plus du tiers de sa superficie. C'est dans le secteur aval du bassin versant qu'on dénombre la plus forte concentration de producteurs bovins. Par conséquent, les cours d'eau démontrent une forte dégradation de l'intégrité de leurs écosystèmes, notamment, à l'intensification des activités agricoles. De graves problèmes dans la qualité de l'eau y sont observés et affligent le milieu aquatique. Les résultats du suivi de la qualité de l'eau du bassin versant de la rivière Sainte-Anne effectué par la CAPSA en 2001-2002 démontrent clairement la gravité de la situation. En effet, le phosphore total, les matières en suspension et la turbidité de la rivière Blanche dépassent les critères pour la protection de la vie aquatique. L'omble de fontaine, une espèce très sensible, est ainsi confinée dans le secteur amont du bassin versant, en milieu forestier, où l'eau est de meilleure qualité.

La forte concentration des bovins le long des rives entraîne le rejet direct de fumier dans les cours d'eau et un apport de sédiments par le piétinement des berges. De plus, le milieu agricole est souvent dépourvu de bandes riveraines. En plus de stabiliser les berges et d'en limiter l'érosion, celles-ci offrent des aires de reproduction, d'abris et de nourriture pour de nombreuses espèces fauniques, tout en constituant un filtre pour les sédiments, les fertilisants et les pesticides provenant des terres agricoles avoisinantes.

### **Solutions :**

- Nettoyage des cours d'eau;
- Installation de structures de contrôle du bétail : clôtures, traverses à gué et aires d'abreuvement;
- Établissement de bandes riveraines;
- Stabilisation des berges (érosion sévère) par des techniques de génie végétal;
- Aménagements fauniques pour l'omble de fontaine : frayères et déflecteurs.

### **Avantages :**

- Amélioration de la qualité de l'eau et des habitats aquatiques;
- Amélioration de la qualité des habitats fauniques;
- Augmentation de la biodiversité;
- Amélioration de l'aspect du paysage en milieu agricole.

### **Faisabilités :**

- Implication des divers ministères et organismes;
- Implication des propriétaires riverains et particulièrement celles des agriculteurs;
- Autorisation des propriétaires;
- Obtention du financement nécessaire.

**Partenaires visés :**

- Environnement Canada;
- Fondation Hydro-Québec pour l'environnement;
- Fondation de la faune du Québec (FFQ);
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ);
- Ministère des Ressources naturelles du Québec (MRN);
- Développement des Ressources humaines du Canada (DRHC);
- Producteurs agricoles;
- Municipalités de Saint-Raymond, Saint-Casimir et Saint-Thuribe.

**Coûts :**

Les coûts du projet ont été évalués à 307 500\$

**Échéancier :**

Mars 2003 à février 2004\_:

- Mars-avril 2003 : rencontres des producteurs et préparation du terrain;
- Mai-juillet 2003 : retrait du bétail;
- Juin-septembre 2003 : plantation;
- Juillet-août 2003 : nettoyage;
- Août 2003 : aménagements fauniques;
- Septembre-octobre 2003 : sensibilisation et éducation des jeunes;
- Octobre-décembre 2003 : stabilisation par génie végétal;
- Janvier-février 2004 : rapport final, bilan des activités et suivi.

**Indicateurs d'atteinte de l'objectif :**

Retrait du bétail des cours d'eau :

- Suivi de la qualité de l'eau de la rivière Blanche par la station du Réseau-rivière du MENV;
- Visite des sites 1 fois / an après la crue pour vérifier le contrôle de l'érosion et l'état des aménagements en milieu agricole.

Stabilisation des berges et régénération des bandes riveraines :

- Visite des sites 1 fois / an au printemps pour vérifier l'état des aménagements (plantation et stabilisation) et évaluer le taux de reprise et de mortalité des tiges.

Aménagements fauniques :

- Suivi des populations par pêche électrique, évaluation visuelle des géniteurs sur les sites de fraie et levée des boîtes d'incubation d'œufs;
- Visite des sites pour vérifier l'état des aménagements.

**Références :**

Projet présenté par La Corporation d'aménagement et de protection de la Sainte-Anne (CAPSA).

Personne ressource : Gilles Déziel, directeur général, CAPSA.

**Notes supplémentaires :**